

« La sécurité au labo : chacun sa part de responsabilité » aurait pu être le titre de cet ouvrage.

Un laboratoire de chimie comporte de nombreux dangers potentiels qui imposent de respecter des règles pour tendre vers le « risque zéro ».

Etre conscient des risques, connaître les consignes et les appliquer, se protéger adéquatement lors des manipulations ou des expériences réalisées en classe, sont des démarches de prévention à ne jamais négliger. Un accident reste possible et s'il survient, des procédures d'urgences doivent être connues et appliquées rapidement de manière ordonnée.

Ce manuel scolaire est un ensemble d'outils à mettre en action régulièrement pour garantir un matériel conforme et pour approcher au plus près l'objectif sécurité tout en réalisant les expériences utiles à la bonne compréhension des sciences et de la chimie en particulier. La place de ce manuel est donc dans la classe de sciences, à la disposition de tous pour élaborer ensemble un programme de prévention.

Ce document est le résultat d'un long travail principalement réalisé par la Direction du Service Interne pour la Prévention et la Protection au travail (SIPPT) du Ministère de la Communauté française, en étroite collaboration avec mes collaborateurs.

De nombreux partenaires m'ont aidé à concrétiser différentes actions visant à améliorer la sécurité dans les classes-laboratoires de l'Enseignement secondaire de tous les réseaux en Communauté française.

Dans le décours de l'année scolaire 2003-2004, j'ai effectivement programmé différentes mesures complémentaires pour tous les établissements organisant une classe-laboratoire de chimie :

- **la circulaire sur la « prévention des risques dans les laboratoires de chimie »** en décembre 2003 ;
- **la boîte à outils de la sécurité**, annexes de la circulaire, sur les sites du SIPPT et de mon cabinet ;
- **la circulaire** introduisant la revue « Prévention à l'école » de l'ACPPEF, Association des Conseillers en Prévention des Personnels de l'Enseignement francophone, en janvier 2004 ;
- **l'expertise des laboratoires de l'enseignement secondaire**, réalisée par FEDICHEM Wallonie, à ma demande en 2001 et 2002 ;
- **une opération de tri et de collecte des produits chimiques** dans tous les établissements secondaires qui le souhaiteront, durant les mois de mars à mai 2004, en partenariat et avec la participation financière des Ministres de l'Environnement, Michel FORET en Région Wallonne et Didier GOSUIN en Région de Bruxelles-Capitale,
- **ce manuel scolaire** disponible dès mars 2004 dont j'offre un exemplaire à chaque établissement d'enseignement secondaire organisant une classe-laboratoire de chimie.

Je tiens à remercier tout particulièrement, pour leur engagement dans les différentes étapes de ce programme de prévention à la sécurité :

- *Les Ministres de l'Environnement Didier GOSUIN et Michel FORET et leurs collaborateurs,*
- *Monsieur Pierre COLLARD, Ingénieur et Directeur, et Madame Pascale LHOEST, Ingénieur et Conseiller, du SIPPT,*
- *Monsieur André LEGROS, Président de l'ACPPEF et chargé de mission honoraire du SIPPT,*
- *Les représentants des différents réseaux de l'Enseignement secondaire en CF,*
- *L'Inspection des cours de sciences et de sciences appliquées de l'AGERS*
- *Monsieur J.L. CAHAY, Commandant honoraire du SRI de Huy,*
- *FEDICHEM Wallonie,*
- *L'entreprise SOLVAY,*
- *Le Centre technique et pédagogique de la CF à Frameries,*
- *Le CAF de la CF à Tihange,*
- *L'ASBL VIDYAS à Ramillies,*
- *La Société Fullmark à Bruxelles,*
- *Le Centre Zénobe GRAMME ASBL à Hannut, subsidié par la CF*
- *Les collaborateurs de mon cabinet qui ont mené à terme cet important dossier.*

Pierre HAZETTE

Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial
en Communauté française